



Inventaire
National du
Patrimoine
Naturel

BioObs
Base pour l'Inventaire des Observations Subaquatiques

AVIS DE RECHERCHE

Avec BioObs, contribuons à la connaissance du milieu
subaquatique en collectant des photographies pour l'INPN



© 2018 BioObs

Plus d'informations sur BioObs.fr (*Bilan des observations / recherche de photos*)

Exposition des photographies retenues à partir de Décembre 2018

Contact et renseignements : contact@bioobs.fr

L'Inventaire National du Patrimoine Naturel, défini comme « l'inventaire des richesses écologiques, faunistiques, floristiques, géologiques, minéralogiques et paléontologiques », a été initié en 2003 et lancé officiellement en 2005 sous la responsabilité du Muséum national d'Histoire naturelle.

Ses principaux objectifs sont :

- D'assurer le développement d'une banque nationale de référence sur la biodiversité française, permettant la mise en cohérence de données d'origines diverses,
- De diffuser les données des programmes nationaux de différents types :
 - * **Espace** : ZNIEFF, Natura 2000, espaces protégés, inventaire national du patrimoine géologique,
 - * **Répartition** : inventaires nationaux et départementaux, état de conservation, programmes d'inventaire et de sciences participatives, collections,
 - * **Statut d'espèce** : taxonomie, protection et réglementation, menaces (listes rouges...),
- De fournir une information consolidée sur les sujets liés à la conservation de la biodiversité : répartition et bases de connaissance (textes sur les espèces et habitats, iconographie...).

Une partie des données de l'INPN est issue des programmes de sciences participatives et BioObs est à ce titre un contributeur majeur de l'INPN. A ce jour, plus de 800 espèces marines et dulçaquicoles de métropole et d'outre-mer ne sont pas ou peu illustrées dans l'INPN.

BioObs vous propose de contribuer à illustrer la biodiversité subaquatique par une recherche rétrospective dans la base de données BioObs mais aussi **par une recherche active des espèces d'intérêt lors de vos futures plongées.**

Vous déposerez vos clichés des espèces ciblées dans BioObs avec vos relevés. La liste des espèces ciblées est consultable ici : <http://bioobs.fr/bilan-des-observations/recherche-de-photos>

L'équipe BioObs, en collaboration avec ses partenaires du MnHN et de l'Agence Française de la Biodiversité, validera les identifications proposées et sélectionnera les clichés qui seront retenus pour illustrer l'INPN.